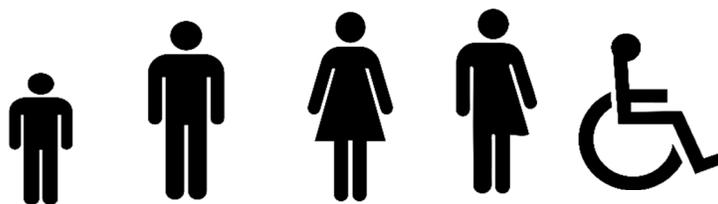


Note à la clientèle du complexe aquatique de Saint-Léonard

Étant donné la situation engendrée par la COVID-19, des mesures de sécurité accrues ont été prises et devront être respectées par tous afin de protéger les usagers ainsi que les employés du complexe aquatique.

Tous les vestiaires sont maintenant universels.



Voici les mesures obligatoires à respecter lors de votre prochaine visite, que ce soit pour un cours ou un bain libre :

LA DISTANCIATION de 2 mètres est applicable et obligatoire dans la bâtisse, ainsi que dans les bassins de natation.

1. LA DÉSINFECTION des mains est obligatoire dès que vous entrez dans le complexe aquatique.
2. LE COUVRE-VISAGE est obligatoire dans la bâtisse et dans les vestiaires, jusqu'à l'entrée à l'eau.
3. UN CONTENANT ou un sac de type *Zyploc* est obligatoire pour déposer votre masque lors de la baignade (bain libre et cours de natation).
4. **Les cours préscolaire, junior 1, junior 2 et junior 3 seront donnés AVEC LES PARENTS DANS L'EAU, en partie peu profonde.**
5. LES ESTRADES seront fermées lors des bains libres et seront ouvertes, en accommodement seulement, afin que vous puissiez attendre votre enfant (aucune famille n'est permise).
6. Utilisez seulement les CASIERS disponibles, car ils seront désinfectés. Les autres casiers seront condamnés.
7. Mettez votre MAILLOT DE BAIN à la maison afin d'éviter de passer du temps dans les vestiaires.
8. Restez le moins longtemps possible dans les VESTIAIRES afin d'éviter les risques contamination (pas de lavage de cheveux, pas de séchage de cheveux, pas de soins).
9. Prenez une DOUCHE de rinçage seulement, 2 minutes maximum par personne.
10. Les moniteurs de natation enseigneront à l'extérieur de l'eau; il n'y aura AUCUN CONTACT entre les moniteurs et les participants.
11. Le matériel de natation sera DÉSINFECTÉ entre chaque cours.
12. Les cours seront tous d'une DURÉE de 45 minutes.
13. Un VESTIAIRE vous sera attribué lors de votre inscription; ce dernier sera inscrit sur votre reçu. Il est obligatoire d'utiliser ce vestiaire uniquement. Ayez en main votre reçu d'inscription lors de votre premier cours.
14. Un seul PARENT accompagnateur par enfant sera accepté.

Merci beaucoup de votre collaboration.

La direction